

L'âge du bronze final à Auvernier NE : notes préliminaires sur le matériel des fouilles de 1969 à 1973

Autor(en): **Rychner, Valentin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **58 (1974-1975)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-115643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'âge du bronze final à Auvernier NE.

Notes préliminaires sur le matériel des fouilles de 1969 à 1973

I. Introduction

Auvernier (district de Boudry, canton de Neuchâtel) est un village situé à 5 km au sud-ouest de Neuchâtel, au bord du lac du même nom. La station palafittique de l'âge du bronze final, signalée dès le milieu du siècle dernier, ne cessa d'alimenter dès cette époque et jusqu'à nos jours les collections du monde entier et peut passer pour l'une des plus riches de Suisse. Menacée – et actuellement déjà partiellement détruite – par le remblayage de la baie d'Auvernier en vue de la construction de la nouvelle route nationale 5, elle connut en 1969 des recherches subaquatiques menées par une équipe de plongeurs du Centre d'Etudes et de Sports subaquatiques de Neuchâtel, sous la direction de A. Antoniotti. M. Egloff publiait en 1970¹ un article sur le résultat de ces fouilles auquel nous renvoyons le lecteur désireux d'en savoir plus sur l'histoire du site. En avril et en mai 1971, une équipe de plongeurs-archéologues de la ville de Zürich sous la direction de U. Ruoff travaillait un mois sur la station et récupérait encore un matériel d'une telle richesse² qu'il était alors décidé, grâce à la bienveillante compréhension des autorités et à l'ampleur des moyens mis à disposition, d'entreprendre des recherches systématiques de grande envergure avec un groupe de plongeurs constitué à cet effet par le service cantonal d'archéologie. Commencées en automne 1971 sous la direction de B. Dubuis et F. Francillon puis sous celle de B. Arnold, ces fouilles se poursuivront encore jusqu'à la fin de 1974. Elles ont déjà permis d'éclaircir quelques points.

La grande station, que nous appellerons ici *Auvernier Est*, délimitée au large par une palissade³, semée de poutres plus ou moins calcinées et qui fut déjà le

théâtre des fouilles de 1969 et 1971, ne possède qu'une seule couche, très tardive. Elle semble cependant s'étendre, toujours immergée, plus au sud-ouest qu'on ne le pensait, jusqu'au lieu-dit Brena, à environ 200 mètres de l'emplacement des fouilles de 1969, mais des travaux de dragage effectués dans les années 1930 empêchent de la suivre jusque là sans interruption. Il est par contre certain qu'à cet emplacement et sous la couche la plus récente, existe une couche bronze final plus ancienne. Atteinte sur un petit secteur seulement, elle n'a livré que peu de matériel. C'est à cette station inférieure que nous réserverons le nom d'*Auvernier Brena*.

La publication exhaustive du matériel déjà très abondant (environ 300 objets de bronze, plus de 1000 profils de vases reconstitués) ne pouvant être entreprise avant la fin des fouilles, le présent article a donc pour but de donner, en attendant, un choix restreint des principaux types de poterie et de bronze apparaissant à Auvernier et d'en discuter, même sommairement, l'attribution chronologique et culturelle. Il ne sera pas fait mention des méthodes de fouille et des structures, sujets qui feront l'objet de rapports des fouilleurs eux-mêmes.

Les objets illustrés ici – tous conservés au Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel – proviennent:

- des fouilles de 1969 (1/1; 4/3-7; 8/1; 11/6)⁴
- de ramassages de surface faits en janvier 1971 (5/4, 11; 6/4, 8; 7/2-4)
- des fouilles du printemps 1971 (1/4; 2/1, 3, 6; 3/7; 4/2, 5-6; 5/1, 5-7, 9-10, 12; 6/1, 3, 6; 8/2-3, 5-6; 9/2-8, 11; 10/3; 11/4-5, 7-11; 12/2, 4-6; 13/1-2, 4, 8-10)
- le reste des fouilles de l'automne 1971 à la fin de l'année 1973.

Les dessins sont tous de l'auteur. Ils ne se veulent pas véristes, en ce sens qu'ils ne rendent pas compte de l'aspect des surfaces et des défauts mineurs, et qu'ils schématisent toujours un peu, en particulier le profil des poteries qui sont représentées comme si elles étaient parfaitement symétriques, ce qui est loin d'être le cas. Les décors linéaires de la poterie sont dessinés à la règle, alors que les originaux ne sont que très rarement tout à fait rectilignes. La même remarque est valable pour les groupes de traits transversaux des bracelets en tôle de bronze à riche décor gravé⁵.

¹ Egloff 1970.

² Egloff 1972.

³ Egloff 1972, p. 4.

⁴ Le premier numéro renvoie à la planche, le second est celui de l'objet sur cette planche.

⁵ Michel Egloff, notre patron et ami, a bien voulu relire ce manuscrit. Nous le remercions très sincèrement des utiles corrections qu'il nous a suggérées.

II. La poterie

1. Description technique⁶

a) La pâte

Le dégraissant se présente sous forme de particules de quartz et de feldspath dont la grandeur varie le plus souvent entre ½ et 10 mm. Les grosses poteries à parois épaisses du type jarre, mais aussi les plus petites de même facture comme 4/3 ont la pâte la plus grossière avec beaucoup de grosses particules atteignant souvent et dépassant même parfois 1 cm. La pâte des récipients de moyenne grandeur de qualité courante, comme les écuelles, les plats creux et les pots, qui sont la majorité, contient des particules de 1 à 5 mm environ. Les vases plus petits, comme les petits pots ou les vases à épaulement, ont un dégraissant un peu plus menu, mais il descend rarement au-dessous de ½ mm. La finesse de la pâte et le fini de la surface ne sont pas toujours proportionnels à la grandeur du récipient. Il existe en effet de gros récipients de facture très soignée et à dégraissant fin (5/1) et de plus petits très grossiers (4/3). Dans l'état actuel des recherches, nous ne sommes pas en mesure de dire s'il existe des différences entre la composition des pâtes des vases Ha (= Hallstatt) B1 et celle des vases HaB2.

b) Le montage

Dans l'ensemble les vases d'Auvernier sont très réguliers. Leur constante asymétrie, le plus souvent légère, et le fait qu'on chercherait en vain 2 pièces exactement semblables, parlent en faveur d'un montage à la main, probablement selon la technique du colombin.

c) Finition de la surface

Il est à peu près impossible de reconstituer dans le détail les opérations de finissage, puisque des traitements différents peuvent donner les mêmes résultats et que ces traitements se combinent souvent entre eux. On distinguera donc seulement 2 grandes catégories de surface:

Celles qui n'ont subi qu'un *raclage* sommaire à l'état humide. Il s'agit de récipients grossiers de toutes grandeurs. La taille du dégraissant rendait vain tout travail plus soigné.

Celles qui ont subi un *polissage* à l'état plus ou moins sec. L'outil employé (on a retrouvé passablement de galets polis qui ont dû servir de polissoirs) laisse alors des marques très visibles à l'œil nu. Le polissage est plus ou moins soigné et il est possible – sans qu'on puisse, semble-t-il, en décider – qu'il se soit pratiqué de temps en temps sur engobe, mais de même couleur que le matériau de base.

Beaucoup de vases ont perdu dans l'eau leur couche

superficielle et il n'est plus possible alors d'y distinguer aucune trace de finissage. On les dira *lessivés*.

La couleur des surfaces est de préférence foncée, grise, noire ou brune, mais le plus souvent irrégulière.

d) La cuisson

Nous disposons de 2 terminus post quem et d'un terminus ante quem pour estimer la température de cuisson. L'absence dans les tessons de chlorite, dont la présence est attestée dans tous les matériaux de base ayant pu servir aux potiers, mais qui disparaît à la température de 500° C fournit le premier. La transformation, constamment observée, de particules de calcaire en oxyde de calcium dès 650° C fournit le deuxième. Enfin, la présence de carbonates qui disparaissent dès 900° C fournit le troisième. Cette poterie a donc été cuite entre 650 et 900° C.

La couleur toujours grise ou noire de l'intérieur des parois, la porosité le plus souvent forte de celles-ci, parlent dans le même sens. D'autre part, la rareté des surfaces mais surtout des pâtes claires – donc oxydées – et la plus grande rareté encore des surfaces uniformément claires font penser à une cuisson en plein air, où le contrôle de l'atmosphère en cuisson oxydante est particulièrement difficile. La cuisson en plein air, complétée d'un enfumage, permet par contre d'obtenir facilement de beaux tons noirs, dont le reflet argenté peut être confondu parfois avec celui du graphite.

2. Le décor⁷

La quasi-totalité des décors sont *en creux*, gravés ou impressionnés, dans la pâte encore molle ou partiellement séchée. Dans la gravure, nous distinguerons d'abord les 4 motifs *linéaires*, qui, dans la majorité des cas, forment sinon le tout du moins l'ossature du décor.

a) *Le trait au peigne*: réseau serré de lignes parallèles très fines tiré par un outil à pointes multiples (14/10 etc.).

b) *La ligne*: trait mince et peu profond tracé par un outil à pointe simple. Les lignes sont toujours groupées, le plus souvent par 2 et se distinguent par leur plus grande épaisseur de celles tracées au peigne (14/3-5, 7-8 etc.).

c) *Le sillon*: trait plus large et plus profond, à profil en U, effectué par un outil non pointu. Le sillon est le plus souvent perforé en vue de la fixation d'une mince lanière végétale, probablement de couleur, voire d'un fil d'étain (3/2-7 etc.).

d) *La cannelure*: trait large, à profil en arc de cercle,

⁶ Ce paragraphe s'inspire de Franchet 1911, Balfet 1963 et Shepard 1968. Nous remercions d'autre part Monsieur F. Persoz, de l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel, qui a bien voulu analyser la composition d'une série de tessons représentatifs.

⁷ Plusieurs termes sont empruntés à Roudil 1972.

tiré par un outil à pointe mousse. Sauf exception, les cannelures sont toujours employées en registres de 2 ou plus. Elles sont dites jointives si elles se touchent bord à bord, non jointives si elles sont séparées par un petit méplat (4/1-2, 4; 5/5-12 etc.).

Les motifs *non-linéaires* les plus prisés sont le triangle hachuré (1/6; 3/5; 4/1 etc.), les groupes de traits obliques alternes (1/7; 3/6; 5/1 etc.), le zig-zag (3/4 etc.). Ils sont obtenus indifféremment par gravure (1/6; 3/5; 4/1; 5/1) ou par poinçonnage très oblique (3/4-5) et s'organisent le plus souvent en frise horizontale continue. Rares sont les cas (3/5) ou des motifs différents alternent dans la même frise.

D'autres décors impressionnés, réguliers ou plus informes, sont obtenus avec le disque d'une épingle à petite tête vasiforme ou un autre outil artificiel (4/4; 7/1, 3), voire à l'aide de l'ongle ou du doigt (6/8; 7/4). Ces derniers caractérisent en général les récipients grossiers.

Il arrive enfin que des décors en creux (par exemple les triangles hachurés de 1/6) soient remplis d'une matière blanche non encore analysée, mais semble-t-il plus résistante à l'eau que l'habituelle craie lacustre.

Les décors *appliqués* sont d'abord représentés par les cordons en relief, réservés aux jarres (7/1-2). La peinture polychrome noire et rouge (2/1), bien attestée mais rare quand-même, affecte les formes écuelle, pot et pichet. Les collages de lamelles d'étain sont attestés à Auvernier-Est mais ils ne sont pas figurés ici. Décors appliqués et en creux peuvent se combiner sur un même vase (7/1).

Mis à part le cas des écuelles, le décor du vase se limite toujours à l'épaule ou au col. Il touche cependant souvent à la panse quand il contourne l'anse en formant un feston (4/4).

La proportion des vases décorés varie suivant les types. Si par exemple les tasses et les écuelles décorées sont en très nette minorité, les pots ou les vases à épaule sont pour ainsi dire décorés par définition.

3. Description des formes (voir fig. 15)

A) Récipients à corps simple

Tous les récipients de ce groupe ont pour caractéristique constante de posséder un corps à un seul élément, qui est la panse. Les variables sont les proportions générales exprimées par l'indice IH (= indice de hauteur relative), la grandeur relative du fond par rapport au diamètre maximum (= diamètre d'ouverture) exprimée par l'indice IFD, la présence ou l'absence d'une anse, la courbure de la panse, la forme du fond, la pré-

sence ou l'absence d'une encolure, celle-ci se réduisant toujours à un rebord peu important.

Écuelle (1/1-8; 2/1; 14/1-2): Cette forme, une des mieux représentées, se définit comme récipient à corps simple de proportions basses et à petit fond, donc très évasé. Elle ne comporte que rarement une anse. Les fonds sont plats dans la quasi totalité des cas. On notera cependant un exemplaire en légère couronne (1/5). On ne distingue pas toujours facilement un véritable rebord (2/1; 14/2) d'une lèvre amincie à bourrelet externe (1/1). Les écuelles se répartissent en 3 groupes selon la courbure de la panse.

A panse rectiligne ou concave (1/7; 14/2).

A panse convexe (1/2-3, 8 etc.).

A panse sinueuse (1/1, 6 etc.).

Les dimensions absolues sont très variables (entre 6 et 50 cm de \varnothing , la majorité entre 15 et 30). Les plus grands exemplaires sont toujours décorés.

Au point de vue technologique, les écuelles ne sont jamais très soignées. La pâte est toujours moyenne à grossière, même celles des exemplaires décorés. Si l'intérieur est parfois soigneusement poli, l'extérieur reste toujours brut ou seulement râclé. La couleur des surfaces est noir ou gris foncé.

Le décor des écuelles (1/6-8; 2/1) s'organise presque toujours en zones concentriques, délimitées par des registres de cannelures. On trouve aussi, mais plus rarement, des motifs ordonnés radialement (1/7). L'écuelle 2/1 porte un décor peint, mais dont le dessin est tout de même gravé. Dans le champ supérieur, des triangles graphités (en pointillé) de couleur noir argenté, se détachent sur un fond noir poli (en blanc)⁸. Les deux champs inférieurs sont peints en rouge et délimités par 2 registres de cannelures graphitées. Cette magnifique pièce fut brisée «de son vivant» déjà. Preuve en sont les trous de réparation pour des ligatures ou des agrafes métalliques pratiqués le long de la fracture et qui témoignent de la valeur qu'avait cette poterie.

Coupe (2/2). Les exemplaires, très peu nombreux, de ce type, qui peut se définir comme une écuelle munie d'un pied qui rappelle notre coupe à fruit, se rangent parmi les curiosités. Le décor interne, ici de 2 seules cannelures, peut être plus riche et s'apparenter à ceux des écuelles.

Bol (2/3). Cette catégorie n'est que très peu fournie. Il est d'autre part impossible de reconnaître les bols des tasses quand ces récipients sont fragmentaires. Les fonds sont plats ou en petite cupule. Les bols se distinguent des écuelles par leurs proportions plus hautes, leur fond plus large et la courbure toujours convexe des parois.

Tasse (2/4-7). Du fait de sa ressemblance extrême avec ce que nous appelons aujourd'hui une tasse, c'est peut-être le seul type de récipient auquel nous pouvons attri-

⁸ Le même décor se retrouve sur une célèbre pièce de Möriegen BE. Cf. Vogt 1949/50, pl. 27/5.

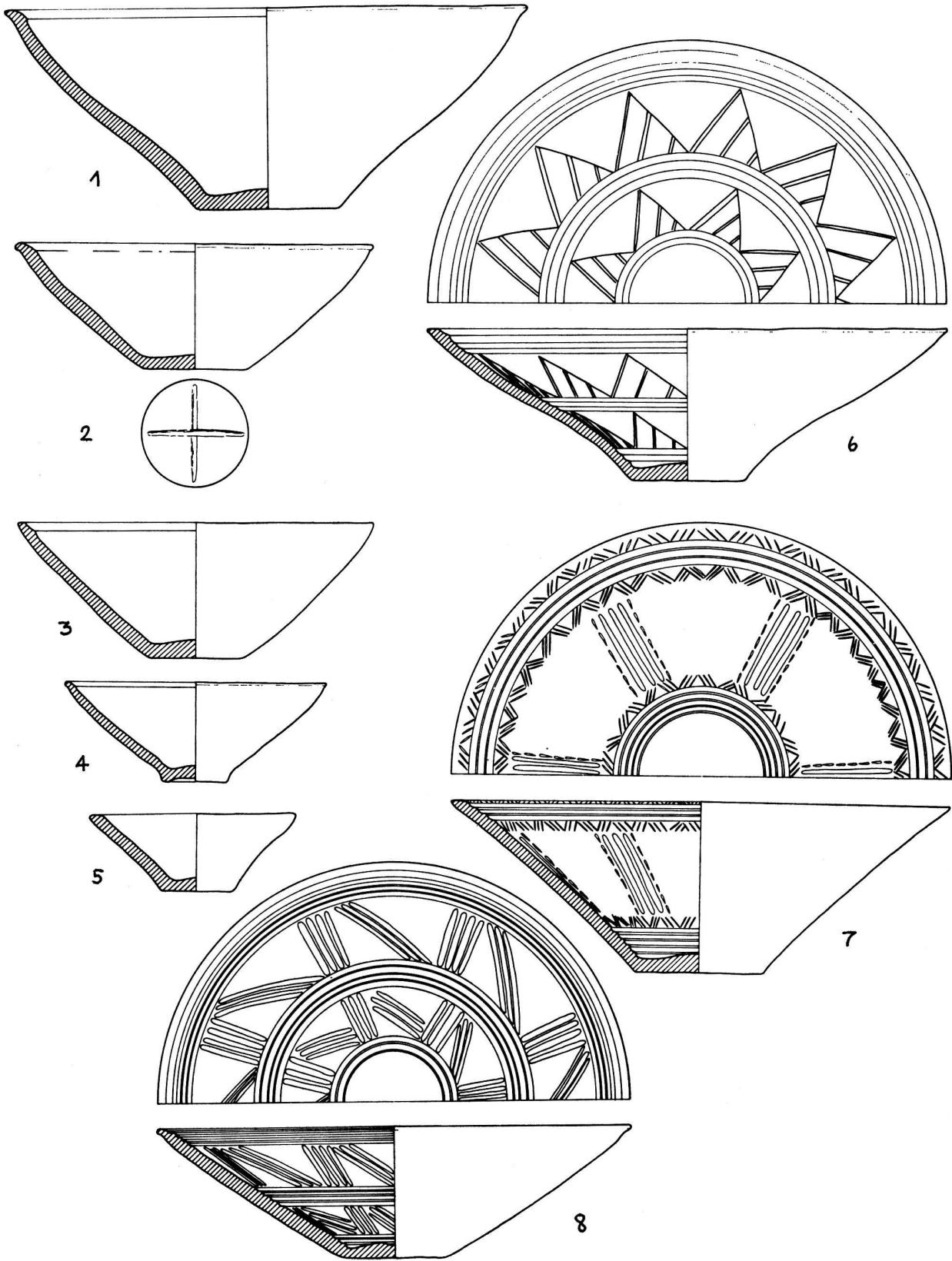


Fig. 1. Auvernier Est. - 1:3.

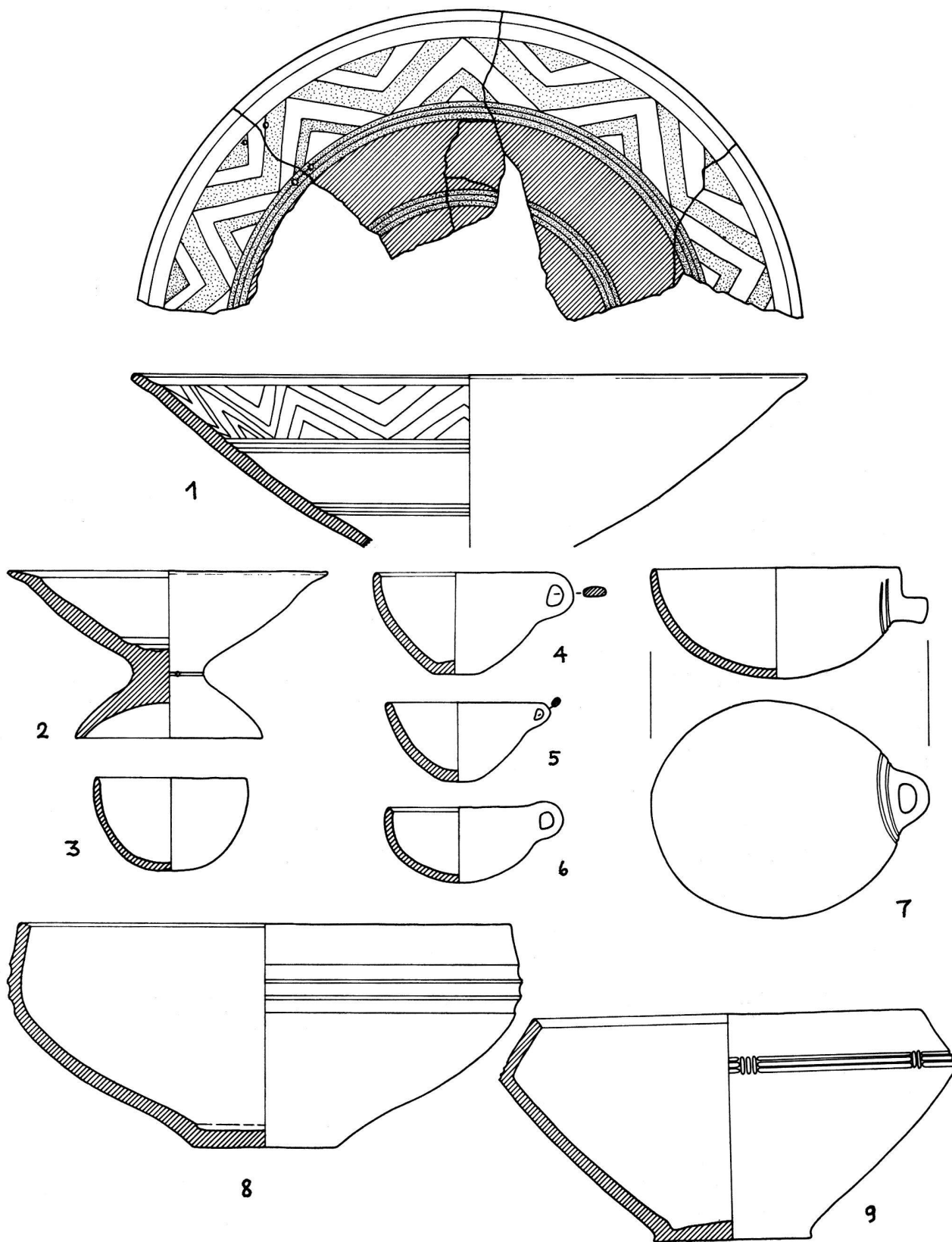


Fig. 2. Auvernier Est. - 1:3.

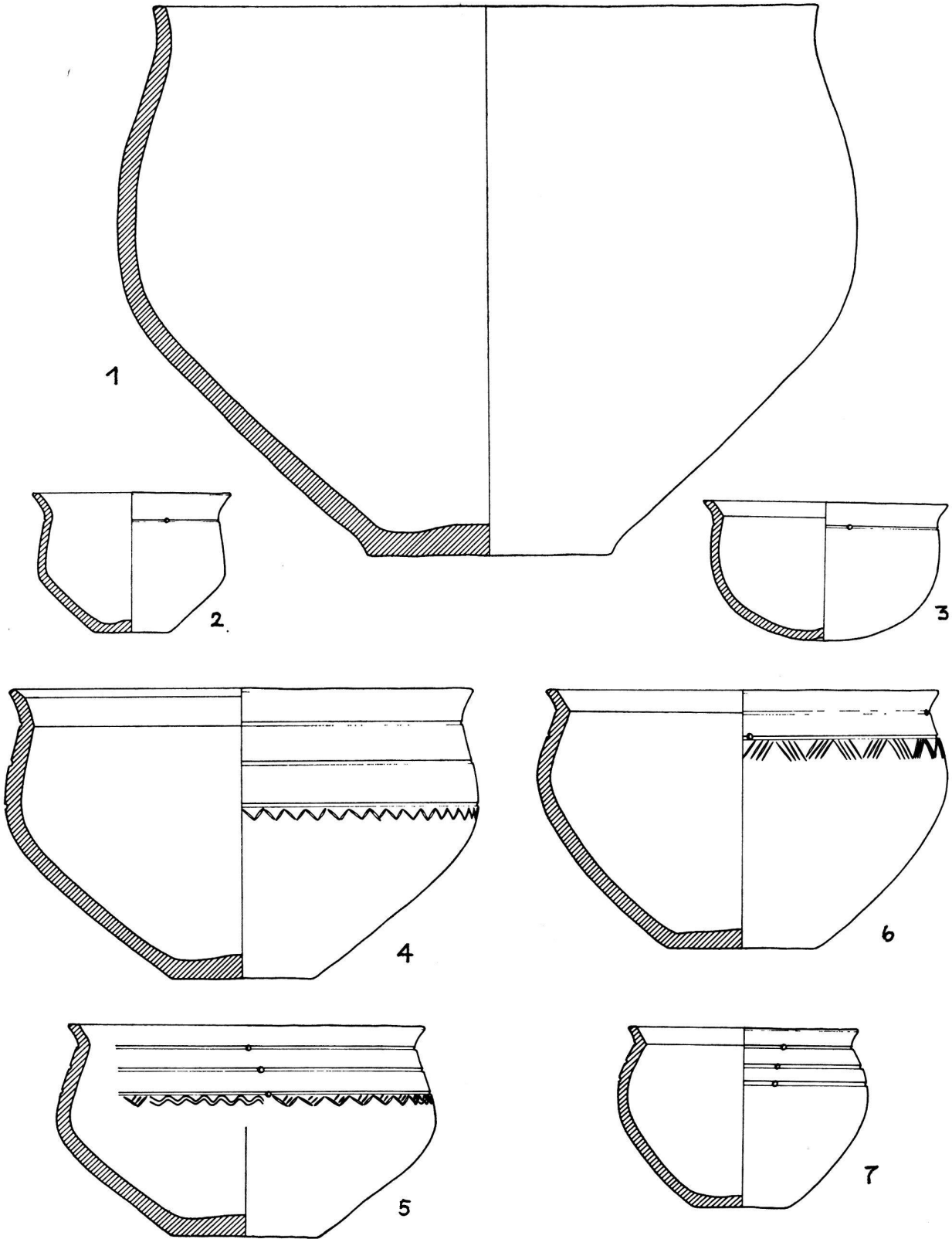


Fig. 3. Auvernier Est. - 1:3.

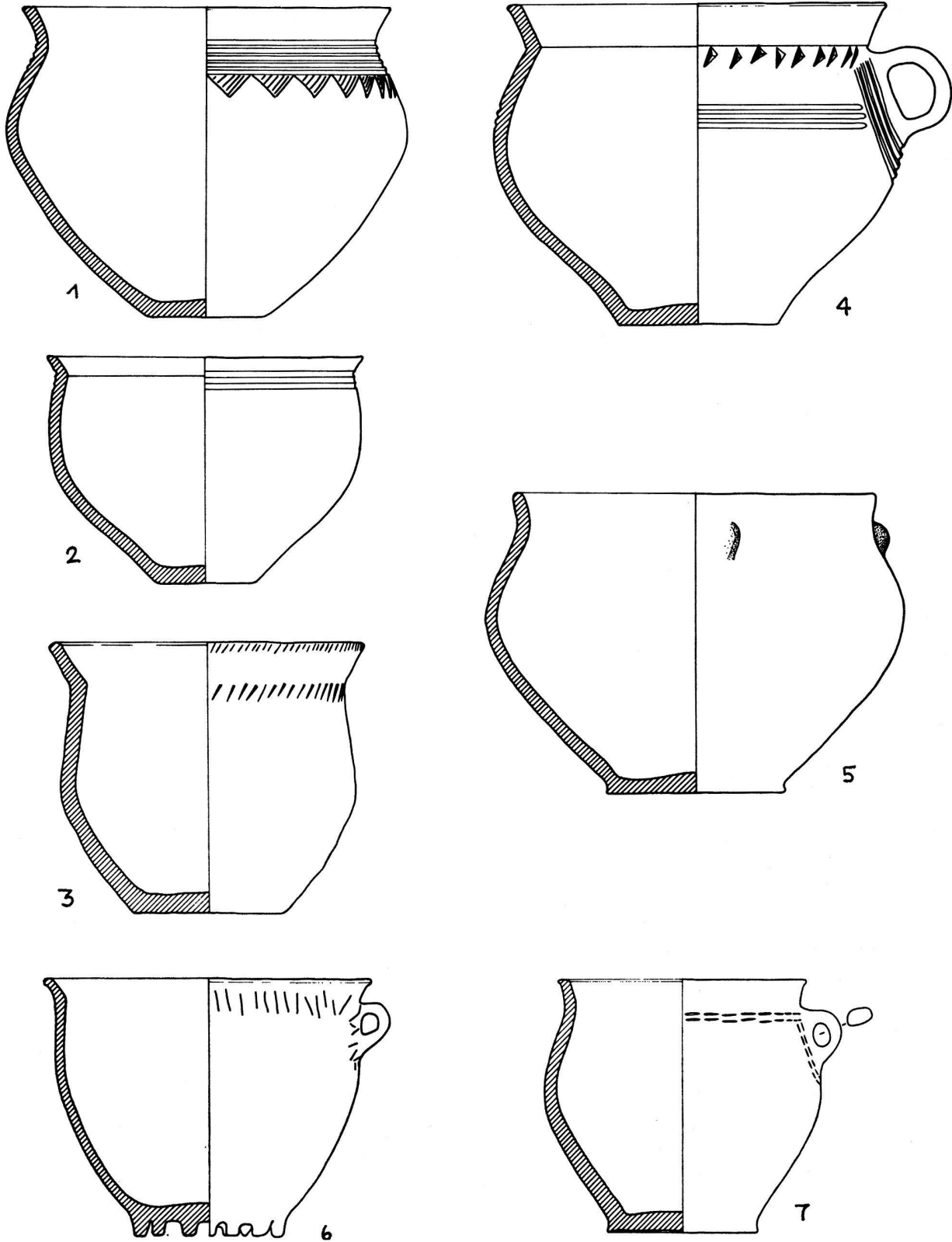


Fig. 4. Auvernier Est. - 1:3.

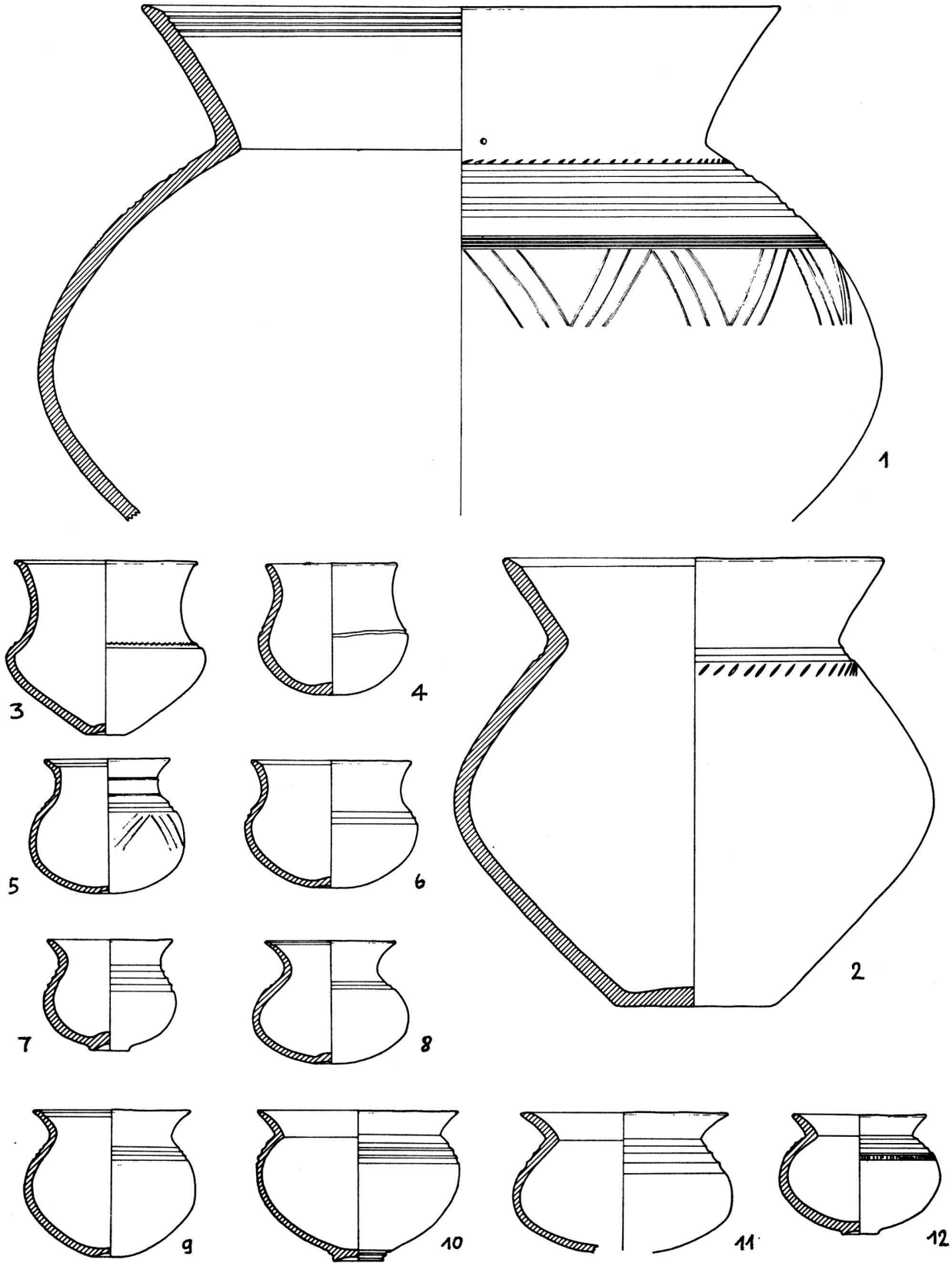


Fig. 5. Auvernier Est. - 1:3.

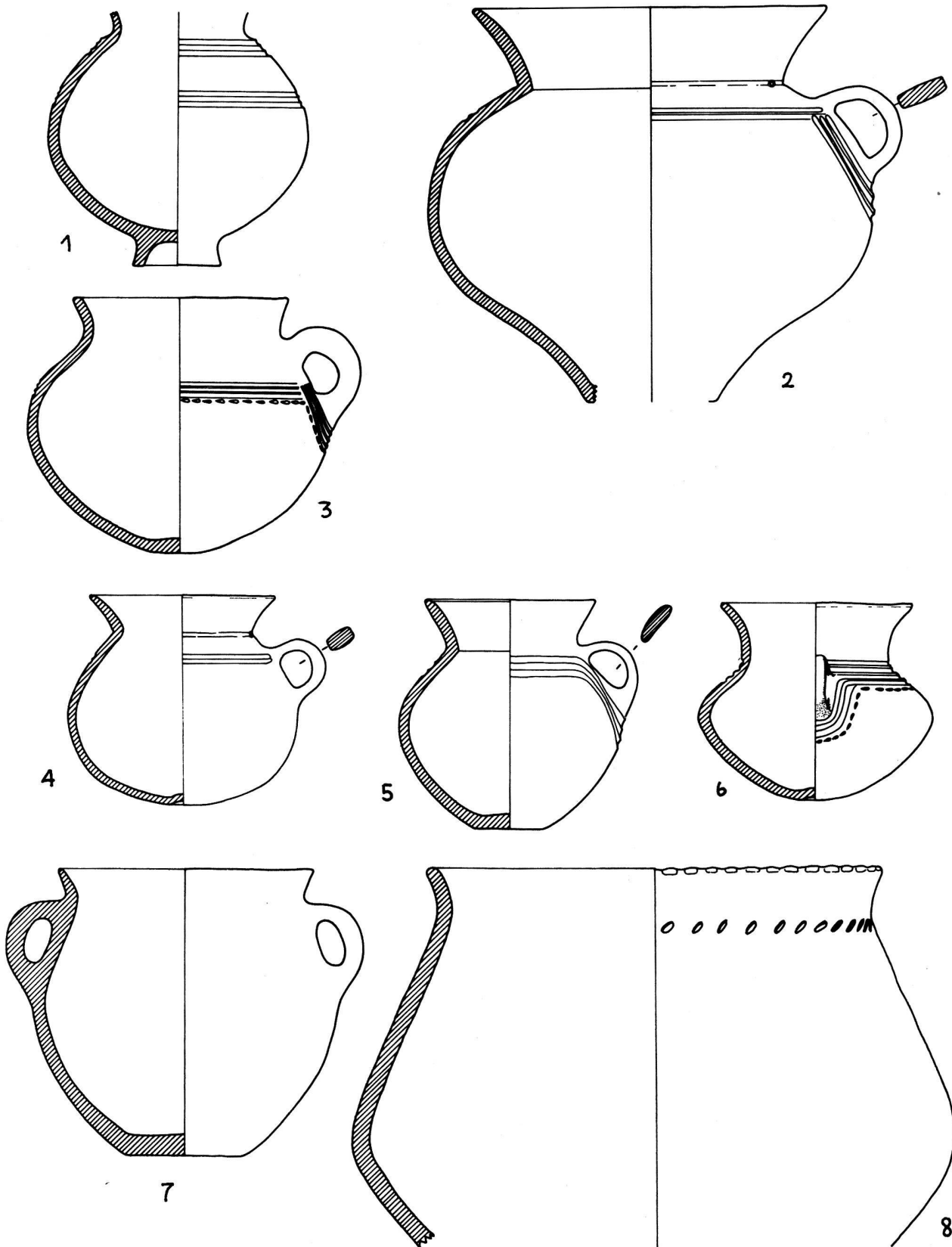


Fig. 6. Auvernier Est. - 1:3.

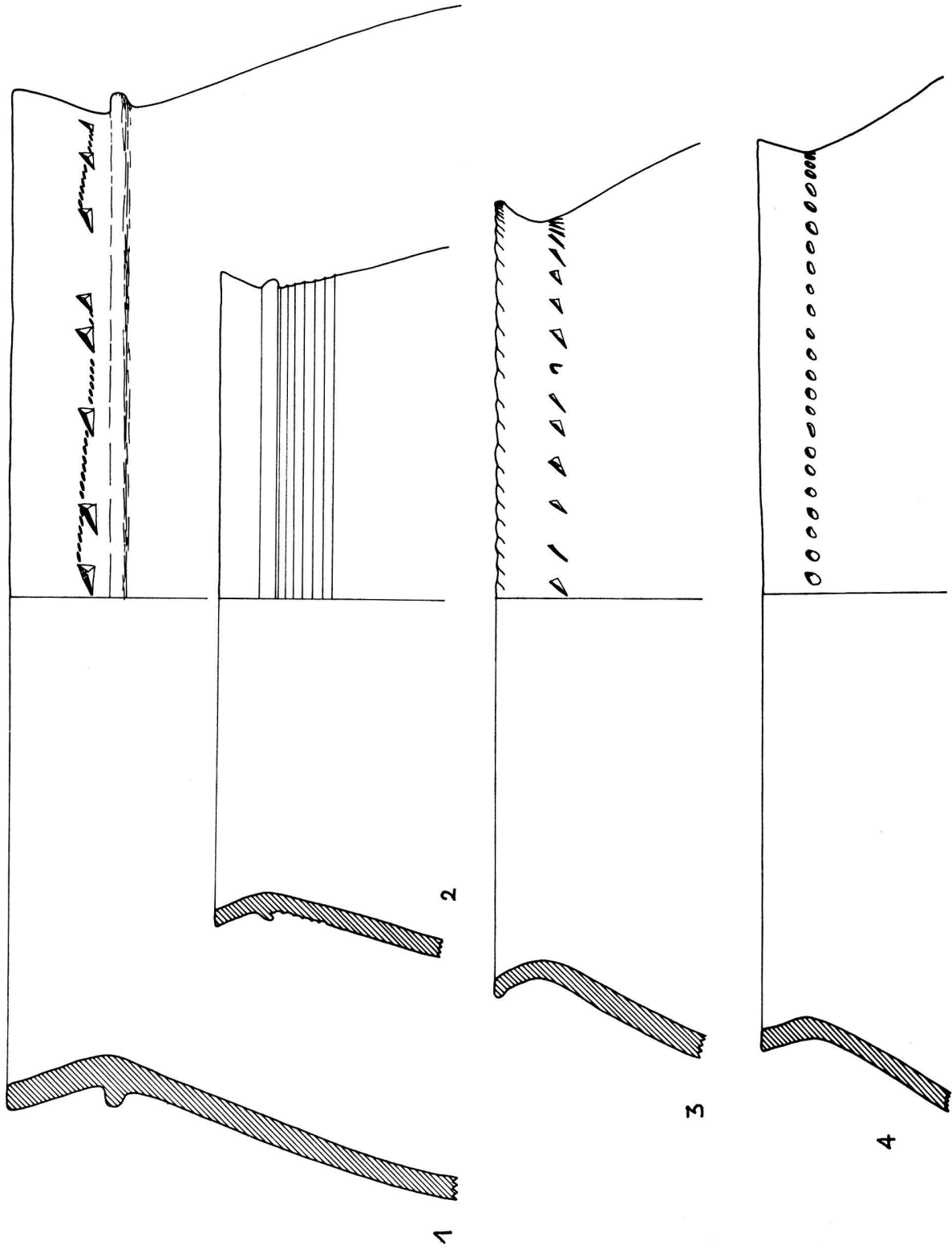


Fig. 7. Auvernier Est. - 1:3.

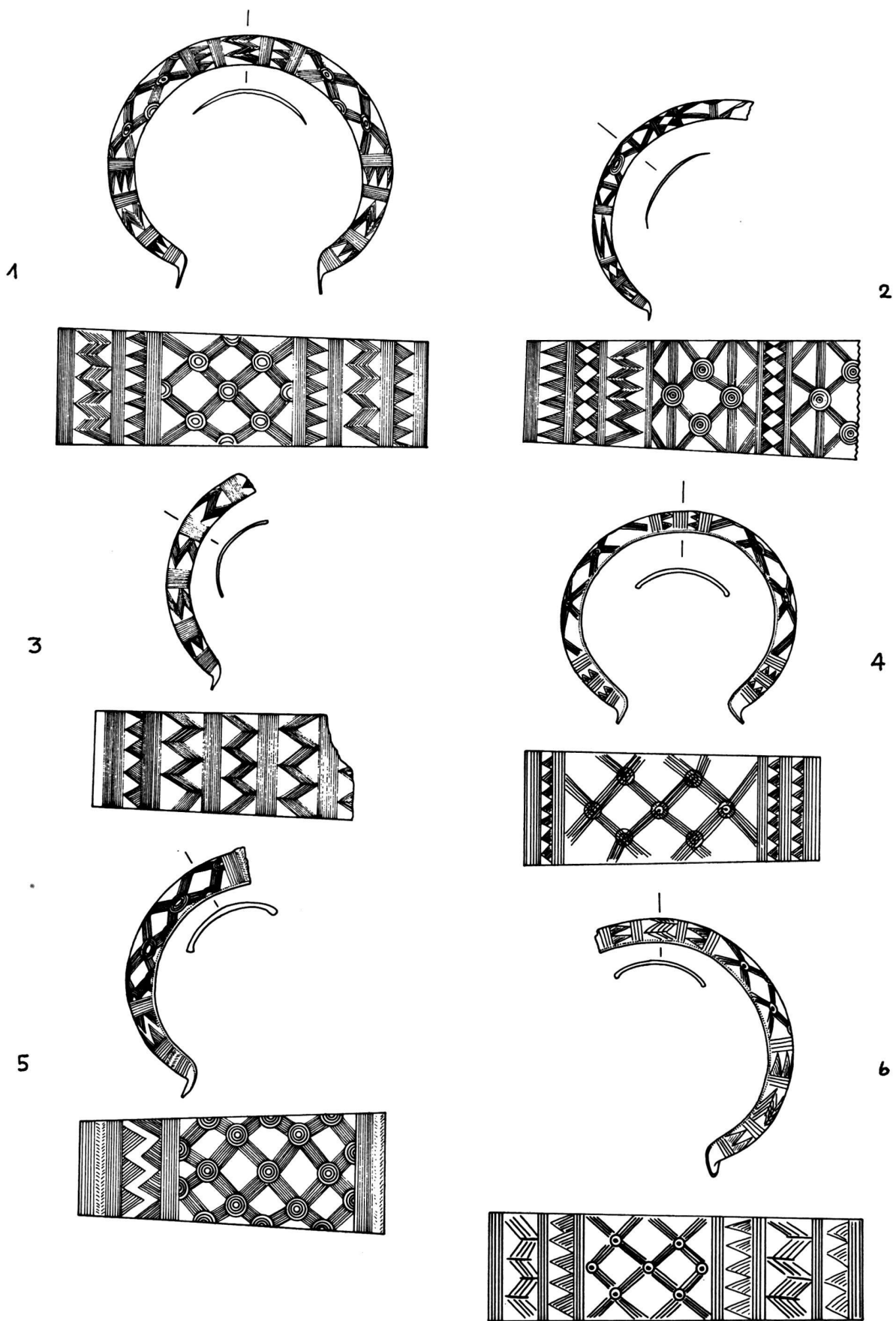


Fig. 8. Auvernier Est. - 1:2.

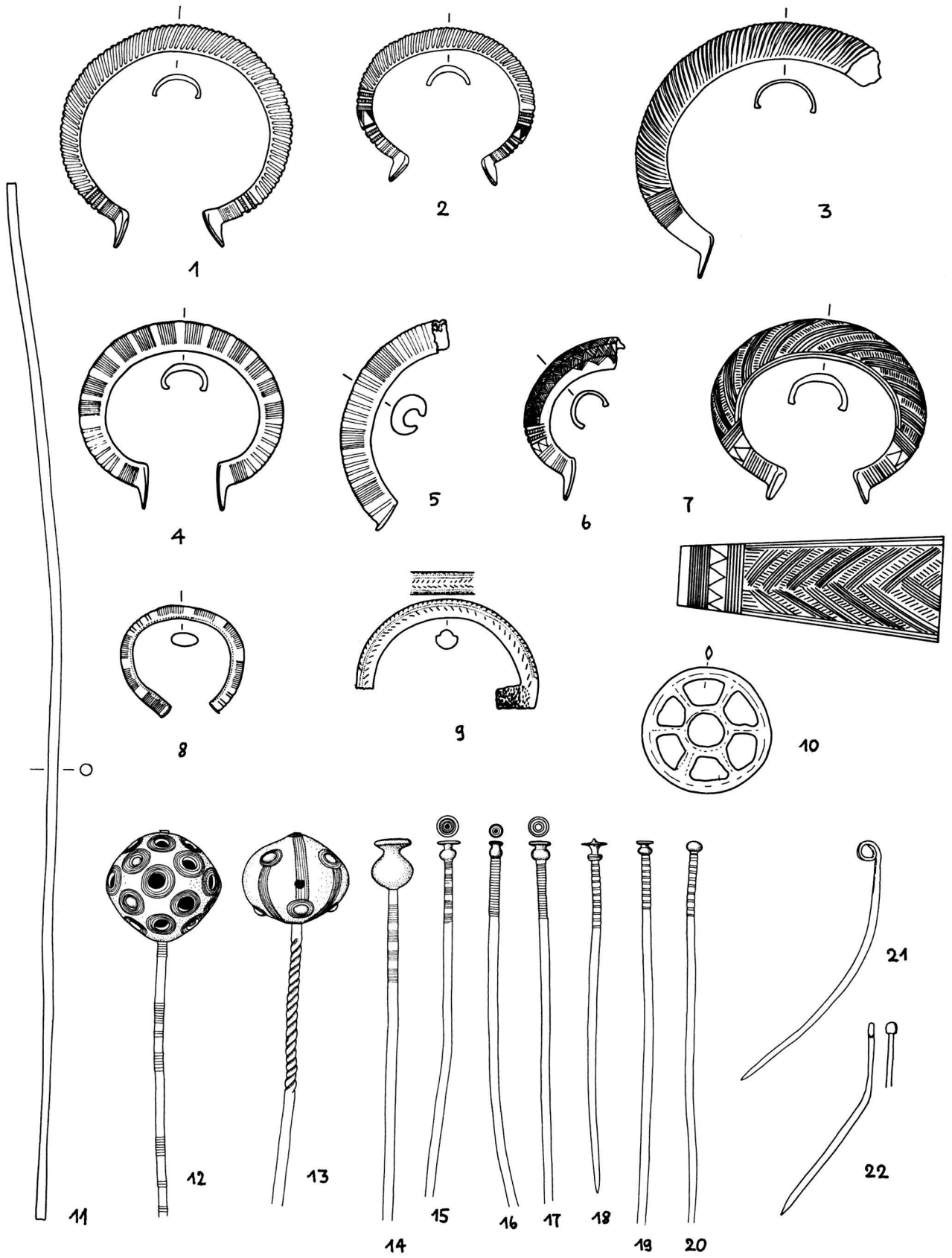


Fig. 9. Auvernier Est. - 1:2.

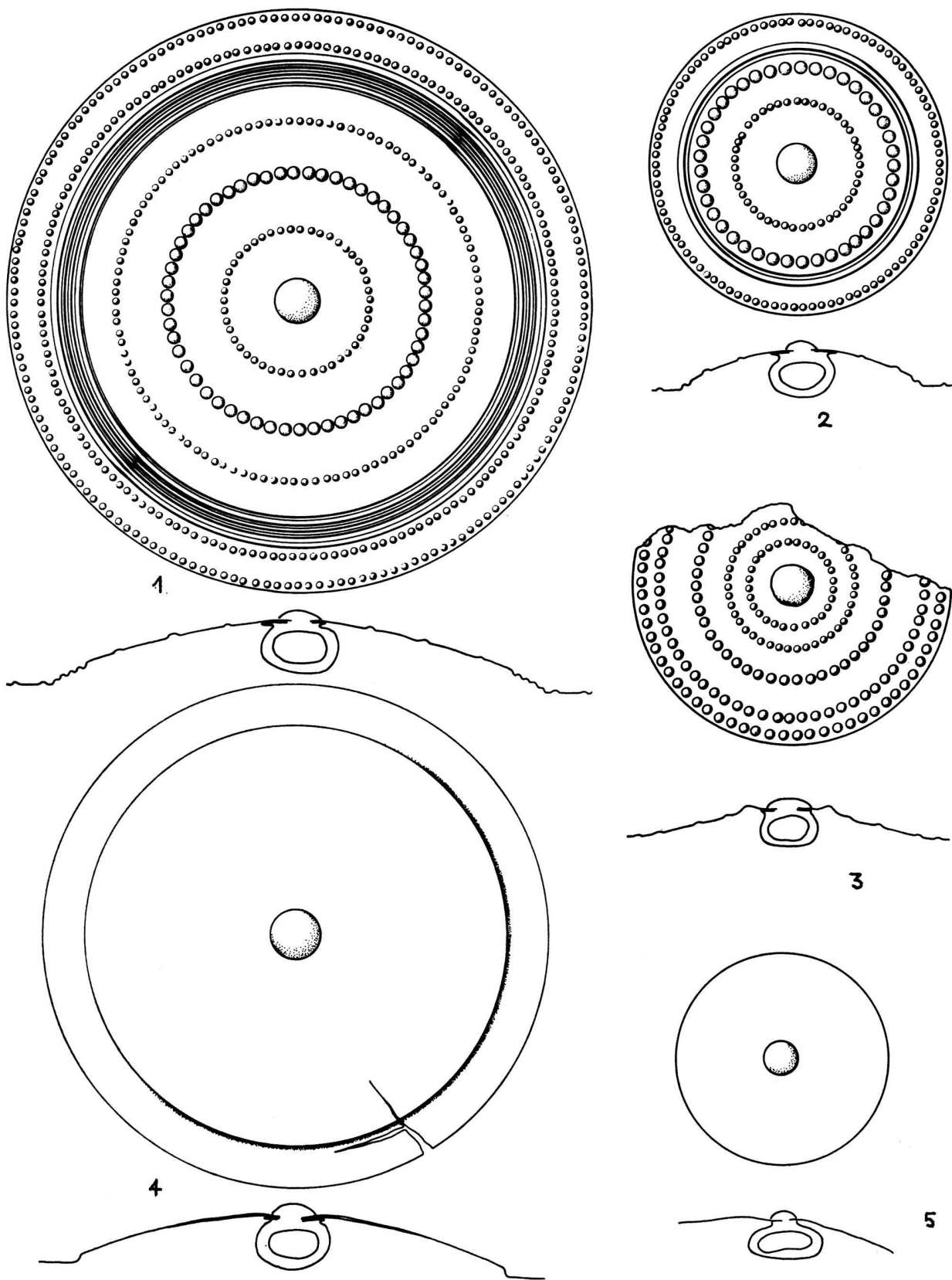


Fig. 10. Auvernier Est. - 1:2.

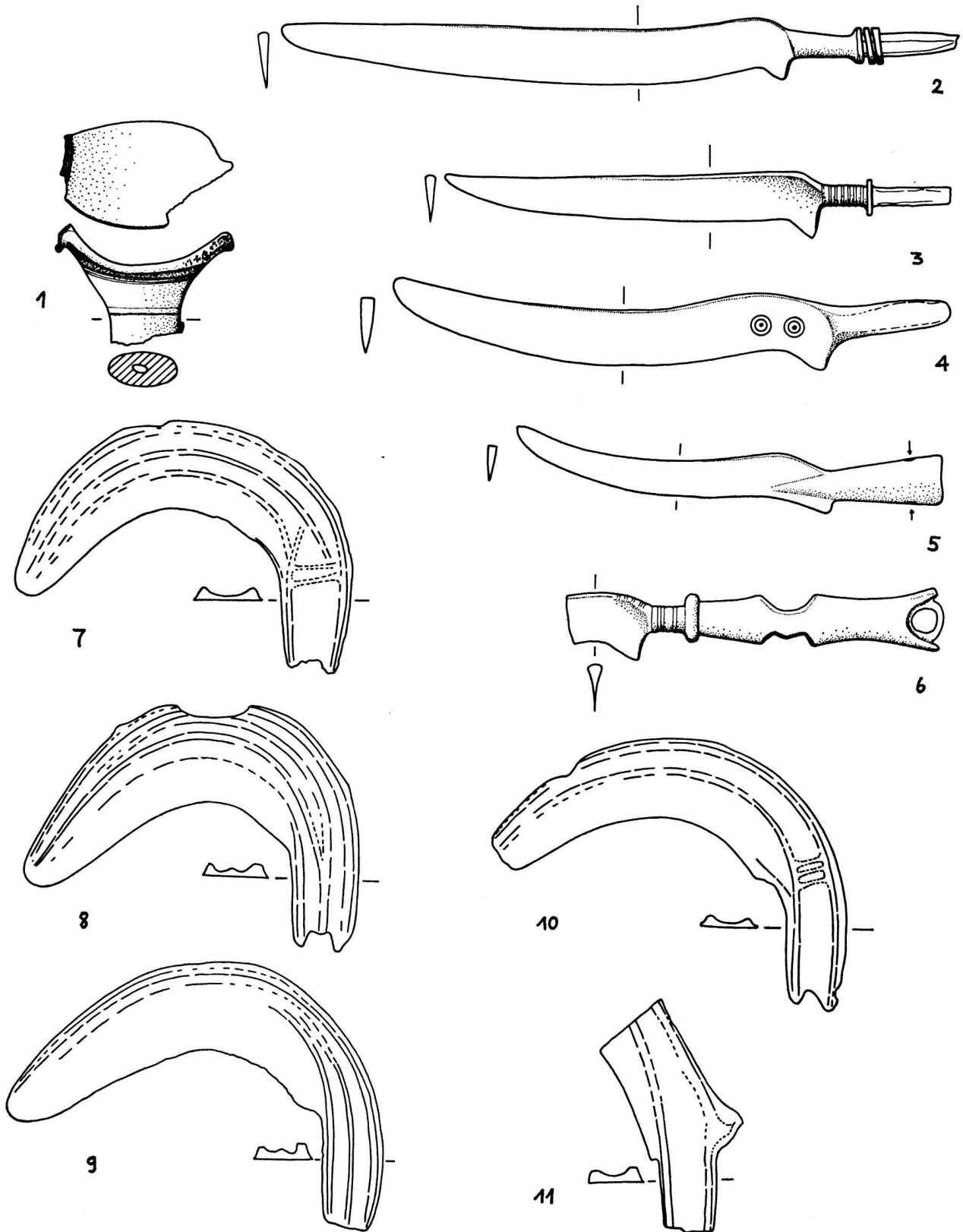


Fig. 11. Auvernier Est. - 1:2.

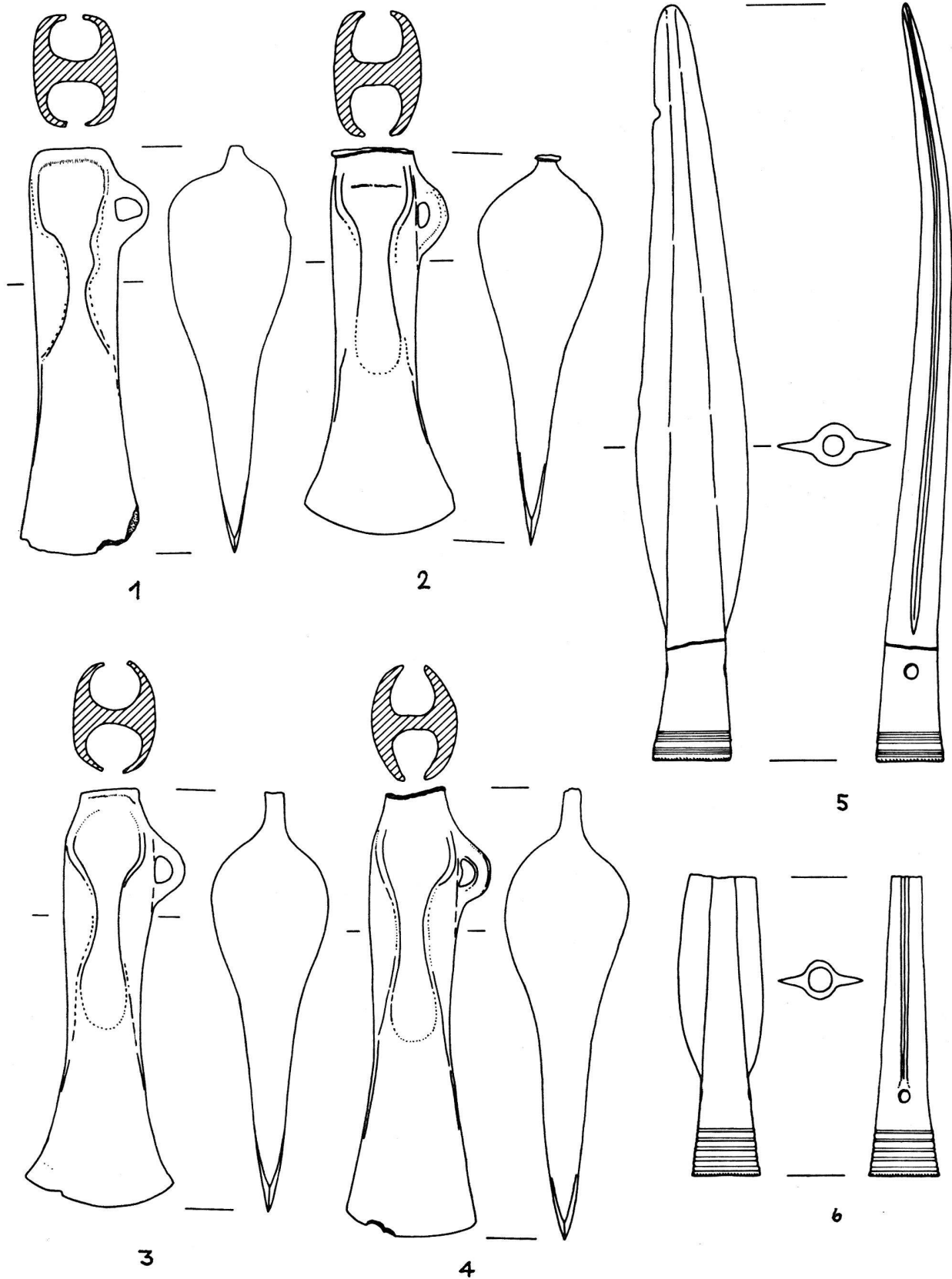


Fig. 12. Auvernier Est. - 1:2.

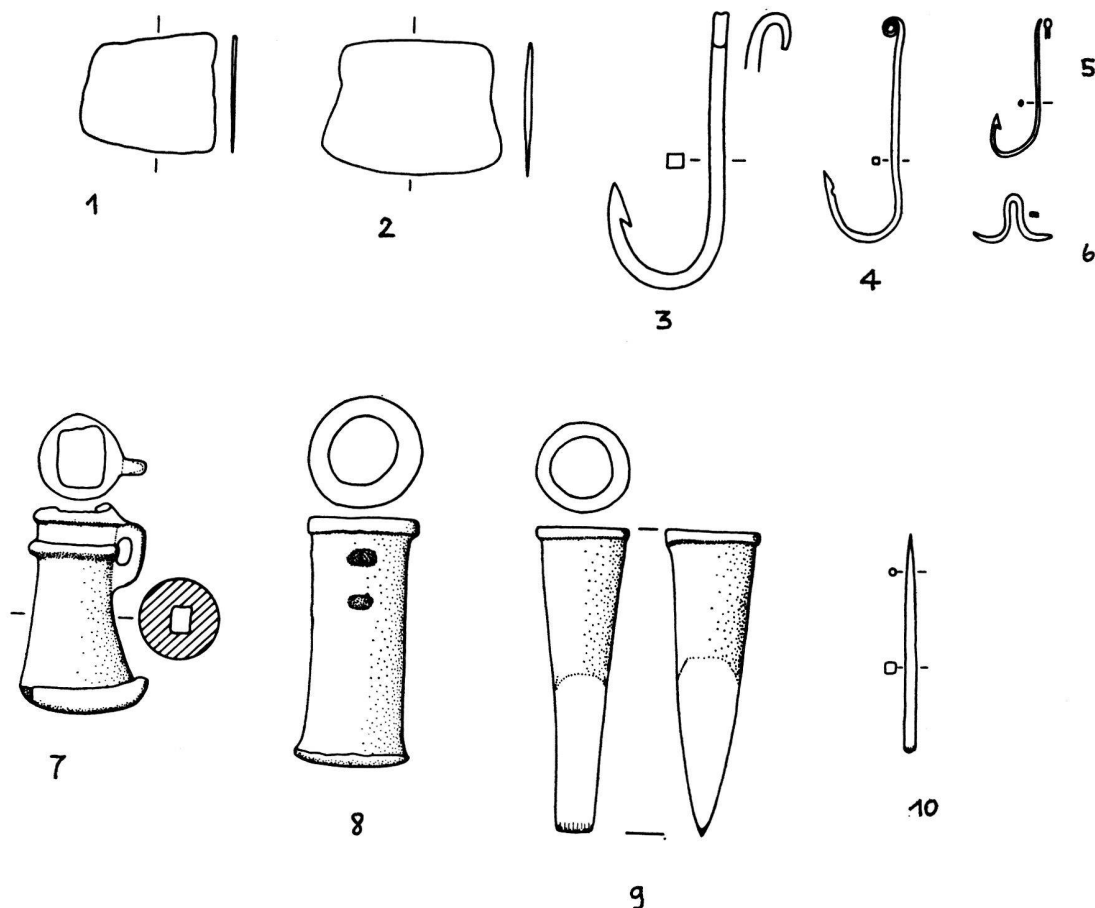


Fig. 13. Auvernier Est. - 1:2.

buer une fonction précise sans grand risque de nous tromper: celle de récipient à boire individuel. La majorité des tasses, qui se définissent comme des bols munis d'une anse, ont un diamètre entre 5 et 15 cm, mais quelques exemplaires peuvent dépasser 20 cm. Elles se différencient entre elles par la forme du fond et la courbure de la panse, ici toujours convexe. Il arrive que la tasse soit décorée, le plus souvent d'un feston de cannelures autour de l'anse. On rencontre aussi des modèles ovales (les seuls récipients à ouverture non circulaire) dont l'anse est toujours horizontale (2/7).

B) Récipients à corps complexe

Ils sont caractérisés par un corps à 2 éléments. A la panse évasée s'ajoute un élément rentrant, l'épaule. 2 groupes se laissent facilement individualiser: celui des vases sans encolure ou *jattes* et celui des vases à encolure complexe ou *vases à épaulement*. Entre deux, la grande masse des récipients à encolure simple peut être séparée en 2 grands groupes grâce à la mesure de l'indice d'ouverture IO (= diamètre maximum du corps par rapport au diamètre de l'étranglement). En effet, la distribution des récipients par classes d'IO n'est pas

régulière et la courbe qui en résulte révèle l'existence d'au moins 2 groupes, l'un s'échelonnant entre IO 101 et 120 avec une forte concentration entre 110 et 114 - ce sont des récipients à étranglement peu marqué baptisés *plats creux* - l'autre se détachant au-delà de IO 124 entre 125 et 155 pour s'étirer jusque vers IO 200, valeur qui n'est que rarement dépassée. Cette grande famille, baptisée *pot*, dans laquelle plusieurs sous-groupes sont à individualiser, est caractérisée par un étranglement beaucoup plus marqué.

a) Récipients à corps complexe sans encolure

Jatte (2/8-9; 14/3-5). L'absence d'encolure en fait assez naturellement le plus bas en moyenne des récipients à corps complexe. Un groupe à épaule développée et étranglement marqué (14/3-5), apparenté de ce fait à la famille *pot*, s'oppose à un autre (2/8-9) à épaule courte et ouverture peu rétrécie, apparenté au *plat creux*. L'articulation panse-épaule au TVE (= point de tangence verticale externe) est généralement douce. Un IT (= rupture de continuité dans la courbure du profil) à cet endroit (2/9) est exceptionnel. Les *jattes* sont moins nombreuses que les *plats creux*. La majorité sont décorées et les \varnothing s'échelonnent entre 15 et 30 cm.

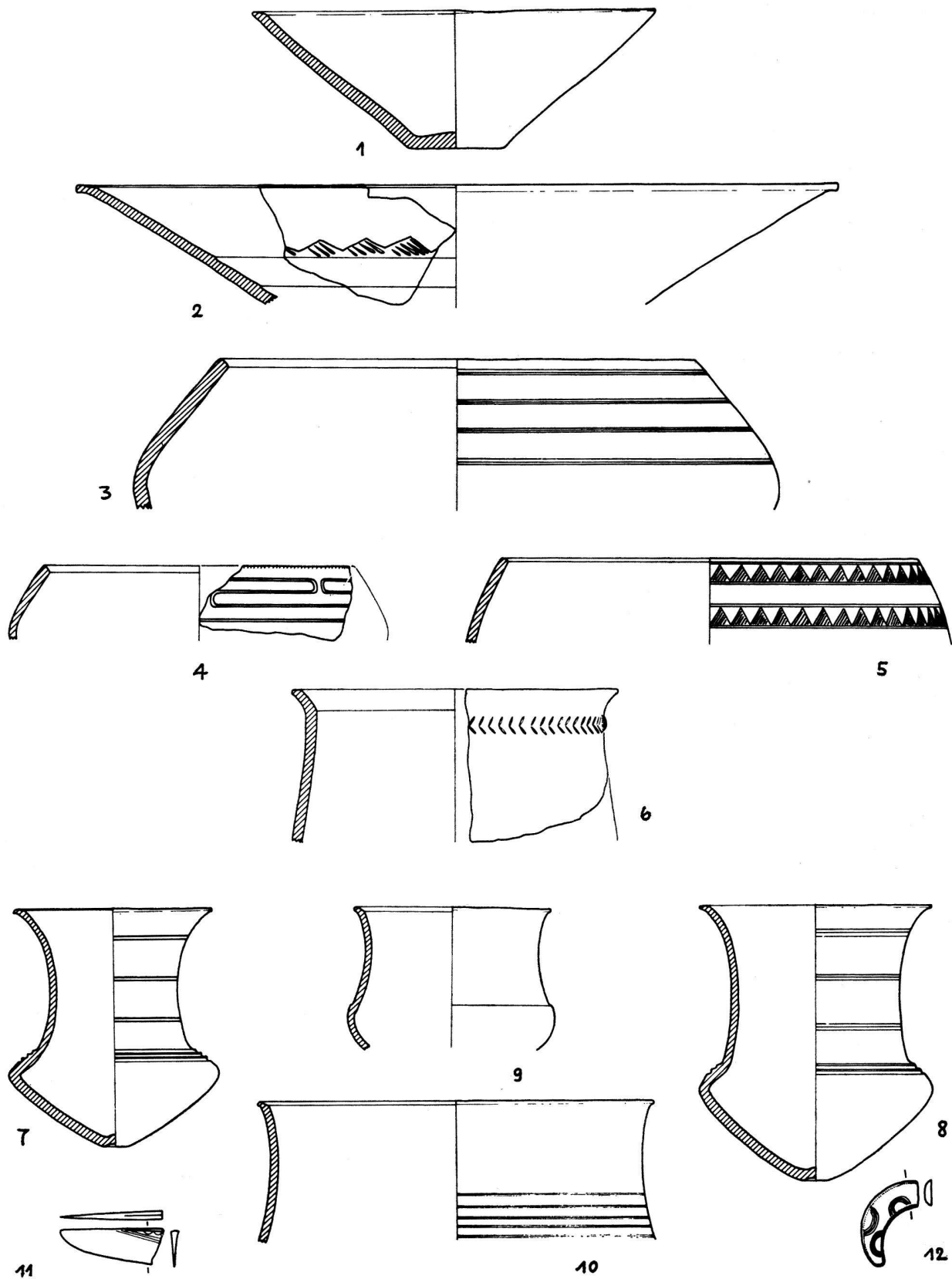


Fig. 14. Auvernier Brena. - 1 à 10: 1:3, 11 à 12: 1:2.

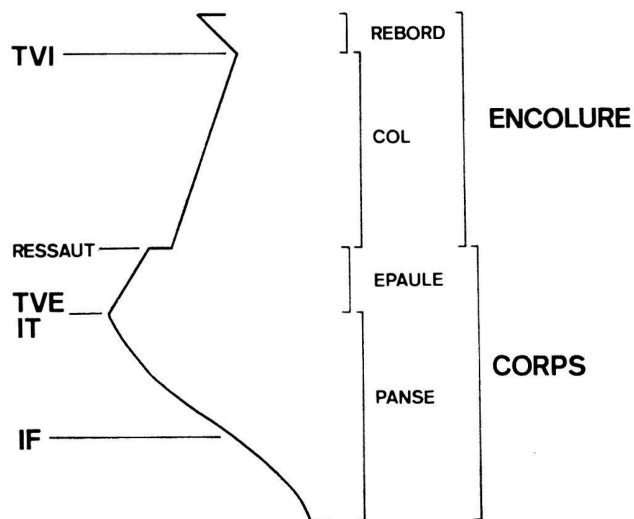


Fig. 15. Auvernier, vocabulaire descriptif de la poterie. TVI = point de tangence verticale interne, TVE = point de tangence verticale externe, IT = point d'intersection, IF = point d'inflexion (voir Balfet 1968).

b) Récipients à corps complexe et encolure simple

Plat creux (3/1-7; 4/1-7). Il se définit comme le plus ouvert et le plus bas des récipients à corps complexe et encolure simple. Si les exemplaires très grands (jusqu'à 40 cm de \varnothing) et très petits (jusqu'à 5 cm de \varnothing) ne sont pas rares, la majorité se classent néanmoins dans des tailles moyennes à grandes (entre 12 et 25 cm de \varnothing). Le rebord n'est jamais très développé, son articulation avec l'épaule étant aiguë (3/4-7 etc.) ou douce (3/1; 4/5 etc.). Sauf exception, le diamètre maximum correspond à celui du corps. La jointure panse-épaule n'est jamais très aiguë. Nous distinguerons ici 4 sous-groupes.

Le premier – une des formes les plus adondamment représentées à Auvernier Est – est caractérisée par des proportions basses, un fond plat, une qualité de pâte moyenne à fine. Les anses, fonctionnelles ou non, ne sont pas exceptionnelles. Les plats creux de ce groupe sont décorés ou non. Le décor est formé d'un motif linéaire, de préférence le sillon, seul ou accompagné d'une frise de motifs non-linéaires. Les plats creux comme 3/4-7 et 4/1-2, 4, qui abondent, comptent parmi les fossiles directeurs les plus caractéristiques d'Auvernier Est. C'est ce type que nous appellerons par la suite *plat creux typique*.

Un deuxième, assez peu fourni, compte des récipients de taille petite ou moyenne, très peu rétrécis, de qualité moyenne à fine, à fond en cupule (3/3). Ils ne sont jamais munis d'un moyen de préhension.

Le troisième (4/3) est formé de récipients extrêmement grossiers, de taille moyenne à grande (entre 14 et 25 cm de \varnothing), de proportions un peu plus hautes et toujours décorés par impression, quelquefois d'ongles ou de doigts. La lèvre est souvent munie d'incisions

(4/3) ou festonnée. Le fond est plat ou légèrement concave.

Le quatrième (4/6-7) est caractérisé par un profil très peu anguleux, des proportions hautes (mais la hauteur n'excède la largeur que très exceptionnellement) et la présence d'une anse, le plus souvent assez petite. Les fonds sont plats, légèrement concaves, voire polypodes (4/6). Le décor n'est jamais linéaire mais formé de frises de traits gravés (4/6) ou impressionnés (4/7) qui forment le plus souvent un feston autour de l'anse.

Pot (5-7). Par opposition au plat creux, le pot est caractérisé par un étranglement plus marqué et des proportions légèrement plus hautes. En d'autres termes, l'épaule est plus longue, TVE émigre par conséquent vers le bas et une tendance se dessine vers des formes plus ou moins biconiques. C'est la courbe de répartition en classes de grandeur absolue qui fournit le premier critère de classification. Un groupe se détache en effet très nettement entre 6 et 12 cm de \varnothing . Ce sont les *petits pots*, catégorie très fournie, qui s'oppose aux pots de grandeur plus élevée.

Petits pots (5/5-12). Ils constituent donc une série très typique et homogène, caractérisée par la forme arrondie, jamais anguleuse, du corps et par le décor de cannelures, complété à l'occasion par un motif non-linéaire. Le fond, toujours petit, est rarement plat, le plus souvent en cupule (5/5-6, 8-9) ou en légère couronne (5/5, 7, 10, 12). La qualité de la pâte est fine à très fine. A l'intérieur de ce groupe, deux tendances de forme se dessinent, la première caractérisée par un rebord bien individualisé, délimité par in IT (5/10-12), la seconde par un profil plus sinueux (5/5-9).

Pots à rebord en entonnoir (5/1-2; 6/2). Les pots de ce groupe, qui peuvent atteindre des dimensions très respectables (5/1), ont en commun un rebord évasé, souvent légèrement concave, qui forme avec l'épaule un angle très marqué. C'est une forme bien représentée, munie à l'occasion d'une anse, et toujours décorée de cannelures, parfois accompagnées d'un motif non-linéaire. La forme générale du corps peut être biconique (5/2, parfois plus anguleux), ovalaire (5/1) ou bulbeuse (6/2) avec une panse à forte inversion de courbure qui annonce déjà les formes hallstattiennes proprement dites. Le pot 6/1, avec sa forme sphérique et son fond en couronne, n'est pas du tout un type courant mais bien plutôt une curiosité.

Pichet (6/4-6). C'est un pot à anse caractérisé par la qualité de sa finition, sa relative hauteur et ses dimensions petites à moyennes (entre 9 et 16 cm de \varnothing). Il est toujours décoré et la cannelure intervient toujours dans le décor. Le fond est rarement plat, le plus souvent en cupule. L'anse est de section aplatie. Cette forme est très fréquente.

Cruche (6/3). C'est une forme plutôt rare de pot à anse

dont le contour sinueux et le rebord de faible taille ne sont pas assimilables à ceux des pots à col en entonnoir.

Amphore (6/7). Sa définition, récipient à 2 anses, correspond par ailleurs à celle de la cruche.

Jarre (6/8; 7/1-4). Nous rattachons les jarres au groupe des pots, bien que leur état de conservation le plus souvent très fragmentaire empêche de se faire une idée exacte de leurs proportions. Elles ont pour caractéristiques une taille très importante, une pâte grossière, une surface brute ou râclée, des proportions semble-t-il assez hautes et la présence d'un décor. Celui-ci est plastique, sous forme de cordons en relief (7/1-2) ou impressionné, que ce soit à l'aide d'un outil ou des doigts (7/3-4). Les 2 techniques peuvent se combiner sur le même pot (7/1) et il n'est pas rare qu'un cordon soit lui-même décoré en creux. Ce n'est que très exceptionnellement que se rencontre un décor linéaire, comme la cannelure (7/2). La lèvre est souvent incisée, festonnée (7/3) ou marquée d'impressions digitales (6/8).

c) Récipients à corps et encolure complexes

Vase à épaulement (5/3-4; 14/7-10).

Il est caractérisé par la présence, entre le corps et le rebord, d'un col, qui, à Auvernier, est le plus souvent de courbure concave et de direction verticale ou légèrement rentrante. Sauf de rares exceptions, ce type est toujours décoré, sur le col, de motifs linéaires (lignes ou traits au peigne), sur l'épaule d'une ou plusieurs cannelures, parfois d'un motif non-linéaire, ou des deux à la fois. On peut classer les vases à épaulement selon de nombreux critères (caractère plus ou moins accusé de la segmentation, proportions hauteur-largeur et encolure-corps etc.) mais nous n'avons ici que trop peu de matériel pour qu'un tel tri puisse se justifier.

Si ce type est bien représenté à Auvernier Brena, il est par contre très rare dans sa forme originale à Auvernier Est, où nous n'en connaissons que 3 : celui figuré ici (5/3) et ceux donnés par Egloff 1970, pl. 8/24-25. C'est intentionnellement que nous avons placé celui d'Auvernier Est en pleine planche 5, afin de mettre en évidence l'évolution stylistique qui, selon nous, mène du vase à épaulement au petit pot, en se déroulant sur plusieurs plans :

- Appauvrissement du décor, qui délaisse le col pour se cantonner sur l'épaule ou même disparaître complètement (Egloff 1970, pl. 8/24-25; 5/3; 14/9).
- Affaïssement des proportions générales (de 14/8 à 5/3).
- Diminution de la hauteur relative de l'encolure (de 14/8 à Egloff 1970, pl. 8/24).
- Adoucissement de la segmentation. Le col est encore juste identifiable en 5/5, puis il s'efface, engendrant

un profil sinueux où le rebord va s'individualiser de plus en plus nettement.

Cette évolution n'est pas strictement chronologique dans la mesure où, comme on peut le voir, l'idée « vase à épaulement » subsiste encore à la dernière phase de l'âge du bronze dans des formes encore peu abâtardies, et aussi, moins nettement, à travers certains pichets (6/6; Egloff 1970, pl. 8/26). Mais c'est un fait que dans la statistique de l'inventaire d'Auvernier Est, le petit pot a pris le relais du vase à épaulement, probablement dans la même fonction.

III. Le mobilier métallique

Sauf une épingle de fer (9/22), tous les objets sont en bronze.

a) Les bracelets

Bracelets en tôle de bronze à riche décor gravé (8/1-6). C'est le type le plus abondamment représenté à Auvernier Est. On distingue 2 groupes d'après le mode de fabrication⁹.

Bracelet martelé (8/1-3). Il est très mince et les bords sont plutôt coupants. Les traits du décor sont toujours très fins, gravés à froid probablement. Les motifs oculés sont soit gravés à la main et irréguliers (8/1), soit parfaitement réguliers et obtenus par emboutissage (8/2) qui laisse alors une trace négative au revers du bracelet. Le type 8/1 est le plus courant à Auvernier.

Bracelet coulé (8/4-6). Il est plus épais, les bords sont arrondis, souvent épaissis. Les traits du décor sont soit très fins, soit nettement épais et seraient alors obtenus soit dans le moule déjà, soit par gravure à chaud. Les motifs oculés sont légèrement irréguliers (mais tracés beaucoup plus soigneusement que sur le type 8/1) ou parfaitement réguliers. Nous n'avons pas pour ces derniers relevé de traces d'emboutissage, mais l'épaisseur du bracelet en est peut-être responsable.

Bracelets à décor côtelé. A côtes obliques (9/1-3). C'est un bracelet coulé, creux et mince, à section en forme de C et à tampons pleins, caractérisé par un décor central de côtes obliques à arêtes aplaties, complété aux extrémités par plusieurs zones de décor gravé délimitées par des groupes de fortes côtes anguleuses radiales dont l'arête aplatie est ornée de petits traits transversaux. C'est le type de bracelet côtelé le mieux représenté à Auvernier Est.

L'exemplaire 9/3 est une variété plus rare de bracelet à côtes obliques. Ses tampons sont creux, son épaisseur plus faible et ses dimensions plus fortes.

A côtes radiales (9/4-5, 8). Une première variété, représentée par l'unique bracelet 9/4, a une section mince en forme de C assez refermé, des tampons pleins et un

⁹ Aucune analyse n'ayant encore été faite, cette distinction repose plus sur des impressions que sur des faits contrôlés.

décor central de groupes de fines incisions radiales séparés entre-eux par une grosse côte arrondie. Aux extrémités, une côte fine alterne avec une plus grosse, toutes deux arrondies. L'exemplaire 9/5, unique lui aussi, se situe entre les types creux et les types pleins. Il est caractérisé par sa section très épaisse et très refermée et par la quasi-inexistence de tampons, cependant pleins. La troisième variété, celle des bracelets côtelés massifs, est elle aussi peu représentée. Le bracelet 9/8 (qui semble être, d'après l'organisation de son décor, une réutilisation d'un bracelet plus grand cassé) en est le seul témoin entier.

Bracelets creux à décor gravé (9/6-7). Ce type, assez bien représenté, réunit des formes assez grêles (9/6) rappelant les bracelets à côtes obliques, ou plus massives (9/7). On constate la même organisation du décor que sur les bracelets à côtes obliques.

Enfin, parmi les divers, nous signalons le raté de fabrication 9/9 dont la forme n'est pas courante dans le bronze final de Suisse occidentale.

b) *Les épingles*

A tête sphérique creuse ou céphalaire (9/12-13). Ce type n'est représenté que par les deux seuls exemplaires figurés ici, classiques, mais qui frappent par leur taille. Plusieurs des perforations, qui sont au nombre de 30 sur la première et de 8 sur la seconde, sont encore occupées par des pastilles de bronze. La très longue tige d'épingle (?) 9/11, qui fait partie du grand dépôt trouvé en 1971, atteste vraisemblablement elle aussi la présence de ce type à Auvernier Est.

A petite tête vasiforme (9/14-19). Ce sont les plus largement représentées. On peut individualiser plusieurs sous-types d'après le décor du col.

- Lignes hélicoïdales en nombre varié (9/15).
- Côtes, arrondies (9/16) ou à arêtes vives (9/17).
- Côtes, avec alternance d'une petite et d'une grande, les 2 arrondies (9/18-19).

La partie supérieure, discoïde, de la tête, est le plus généralement aplatie, munie ou non de cercles concentriques, mais une petite pointe peut aussi orner son centre. La partie inférieure, globuleuse, n'est que rarement décorée (9/18). La longueur de ce type d'épingle s'échelonne entre 13 et 22 cm, surtout entre 15 et 20. L'épingle 9/20 n'est pas à proprement parler vasiforme, mais le décor du col l'apparente à ce type.

A grosse tête vasiforme (9/14). C'est le seul exemplaire de ce type. La tête, non-décorée, est coulée séparément et le col est orné des mêmes groupes de stries que chez les épingles à petite tête vasiforme.

A tête enroulée (9/21). On en a trouvé quelques exemplaires, de taille plutôt restreinte.

L'épingle 9/22, en fer, est un modèle isolé mais sa signification est importante.

c) *Les phalères* (10/1-5).

Rassemblées sur une très petite surface de la station Est, on a trouvé un groupe de 18 phalères dont 2 paires et 3 triplets de pièces exactement semblables. 2 autres, dont 10/3, avaient été trouvées en 1971 avec le grand ensemble de bronzes¹⁰. Leur taille s'échelonne entre 8 et 21 cm et elles se distinguent entre elles par la présence d'un rebord, la présence, l'absence et le genre du décor (bossettes au repoussé avec ou sans côtes concentriques ou côtes concentriques seules), enfin par leur épaisseur. Si la plupart, en effet, sont en très mince tôle de bronze, 2 exemplaires (dont 10/4) sont au contraire plus massifs, la tôle s'épaississant vers le centre de la pièce. Elles n'ont pu être décorées de bossettes au repoussé comme la plupart des autres. Le type de forme et de décor le mieux représenté est celui des pièces 10/1-2. Il correspond au type 2 défini par von Merhart¹¹.

d) *Les épées*

Une épée complète, à poignée massive, a été trouvée en 1971 avec le grand dépôt de bronzes¹². Elle n'est pas représentée ici et fera l'objet d'une publication séparée. Une autre pièce, moins bien conservée mais elle aussi significative (11/1), a été découverte depuis. Il s'agit d'un fragment proximal de poignée d'épée du type Mörigen. A en juger par sa surface très grumeleuse et les défauts du pommeau, il pourrait s'agir d'un raté de fabrication.

e) *Les couteaux*

A soie (11/2-4). Dans la forme la plus caractéristique (11/2-3), la soie est reliée à la lame par une pièce intermédiaire cylindrique, lisse ou côtelée. La lame est de forme générale rectiligne ou à dos légèrement concave. L'exemplaire 11/4 est moins typique. C'est le seul couteau d'Auvernier Est dont la lame soit décorée.

A douille (11/5). Exemplaire unique.

A poignée de bronze (11/6). Exemplaire unique dont la poignée est également reliée à la lame par un élément cylindrique côtelé.

f) *Les faucilles* (11/7-11)

Très nombreuses, elles se classent en gros en 2 catégories de formes.

La première, aussi la plus fournie, est caractérisée par une lame large qui est en solution de continuité avec la languette (11/7-8).

La deuxième (11/9-11) possède une lame plus étroite dont la limite avec la languette, plus étroite elle aussi, est marquée par un cran assez net, du côté du tranchant,

¹⁰ Cf. aussi Egloff 1972, couverture et p. 9.

¹¹ von Merhart 1956, p. 32.

¹² Egloff 1972, p. 5.

mais parfois aussi sur le dos. Coïncidence amusante, une des faucilles correspond exactement à un moule en molasse trouvé à Auvernier au siècle passé!

g) *Les haches (12/1-4)*

Très nombreuses elles aussi, elles sont toutes du type à ailerons supérieurs et anneau. Une était encore emmanchée¹³. On peut distinguer des formes trapues (12/1-2) et plus élancées (12/3-4), des tranchants larges et arqués (12/2-3) d'autres plus étroits et plus rectilignes (12/1, 4). La section à la hauteur des ailerons est plus ou moins anguleuse, alors que le talon semble parfois avoir servi de marteau (12/2). Une valve de moule en bronze atteste la fabrication sur place de ces outils¹⁴.

h) *Les pointes de lance (12/5-6)*

Elles sont rares. Deux exemplaires (12/5-6) sont caractérisés par leur décor côtelé et l'embouchure encochée de la douille. Un troisième, non-décoré, qui n'est pas figuré ici, complète la collection.

i) *Les rasoirs (13/1-2)*

Les fouilles de 1969 ont livré un rasoir à tranchant unique et poignée latérale¹⁵. En 1971 furent trouvés un rasoir triangulaire en corrélation avec son étui de bois¹⁶, et les 2 exemplaires, dont l'un trapézoïdal, figurés ici (13/1-2).

k) *Divers (13/3-10)*

Nous figurons sous cette rubrique quelques outils qui ne demandent pas grand commentaire. La famille des hameçons (simples ou doubles) est bien fournie (13/3-6).

IV. Chronologie

1. Auvernier Brena

La *poterie* de Brena se distingue en général nettement de celle d'Auvernier Est. Si l'*écuelle* 14/1 est en tout

¹³ Egloff 1972, p. 10.

¹⁴ Egloff 1972, p. 8.

¹⁵ Egloff 1970, pl. 6/15.

¹⁶ Egloff 1972, p. 10.

¹⁷ Ruoff 1971, p. 75, fig. 5.

¹⁸ Gersbach 1951.

¹⁹ Dans l'état actuel de nos connaissances, la subdivision de HaB en 3 phases, proposée par Müller-Karpe 1959, ne se justifie pas en Suisse.

²⁰ Les 2 épingles céphalaires (9/12-13), plus courantes à HaB₁, peuvent au premier abord choquer dans ce contexte. Nous rappellerons cependant que dans la tombe de la maison Torrenté à Sion VS une telle épingle, très semblable à la première des nôtres, était associée à des types HaB₂ tels que des bracelets à côtes (Bocksberger 1964, p. 56 et fig. 29).

²¹ Entre autres Gersbach 1951, Kimmig 1940, Müller-Karpe 1959, Vogt 1930, Vogt 1942 et Vogt 1949/50.

point comparable à celles de la couche supérieure, l'exemplaire décoré 14/2 se distingue par contre par sa panse rectiligne, son rebord horizontal bien détaché et sa face intérieure aménagée en degrés. Les différences sont frappantes entre les *jattes* des deux stations. On remarquera à Brena l'importance de l'épaule très rentrante qui fait de ces jattes des récipients plus fermés que celles d'Auvernier Est. Les décors ne sont pas non plus les mêmes. Les réseaux de *lignes* sont très prisés à Brena alors que ce motif est absent d'Auvernier Est. Le triangle hachuré est employé à Brena la pointe en haut, à Auvernier Est la pointe en bas (sauf sur les *écuelles* décorées). Le méandre (14/4) n'est pas un repère chronologique en lui-même, mais il n'affecte jamais les jattes ou les plats creux à Auvernier Est, où il ne se retrouve que sur des pots et des pichets. La forme de récipient 14/6 et son décor en arêtes de poisson obtenu par poinçonnage oblique ne semblent pas être attestés à Auvernier Est. Les différences sont très nettes enfin dans la catégorie des *vases à épaulement*. Proportionnellement aux trouvailles faites, le vase à épaulement classique est très bien représenté à Brena, dans sa forme haute et dans sa forme basse. Les cols sont décorés soit de lignes soit de traits au peigne, tandis que des cannelures ornent l'épaule. Un net ressaut marque la limite entre corps et col. L'exemplaire 14/9, non décoré, annonce déjà la dégénérescence du type (voir plus haut).

Les caractères énumérés ci-dessus et l'absence de formes nettement HaA₂ nous font attribuer ce matériel à la période HaB₁.

La *matériel métallique* utilisable (14/11-12), bien qu'extrêmement maigre, confirme cependant notre jugement. Le décor du couteau, la forme à dos droit de sa lame et le décor en arcs de cercle du pendentif sont en effet typiques de cette période¹⁷.

2. Auvernier Est

Il n'est pas besoin d'un long examen pour rattacher l'ensemble du matériel de cette station à la dernière phase de l'âge du bronze final, la phase HaB₂ définie par Gersbach¹⁸ en Allemagne du Sud et en Suisse¹⁹. Les pots à rebord en entonnoir et la peinture rouge et noire d'une part, les bracelets à côtes radiales, les épingles à petite tête vasiforme, les épées, les couteaux non décorés à élément cylindrique intermédiaire, les pointes de lance côtelées à douille encochée et l'apparition du fer d'autre part, sont parmi les fossiles directeurs les plus sûrs de cette époque²⁰. Nous ne redonnerons donc pas une fois de plus les références de chacun d'eux et nous contenterons de renvoyer aux ouvrages classiques²¹.

Il est cependant important de remarquer que, si une partie de l'inventaire d'Auvernier peut se rattacher sans peine à des ensembles bien datés de Suisse orientale ou

d'Allemagne du Sud-Ouest, il en est une autre, de caractère plus typiquement occidental, pour laquelle les parallèles orientaux sont rares ou inexistantes. Inversement, des types orientaux n'apparaissent pas à Auvernier²².

Dans la *poterie* d'abord, l'une des formes les plus représentatives d'Auvernier Est, le plat creux typique (3/4-7 etc.) est inconnue aussi bien dans les stations zurichoises et celle de Zoug que dans les tombes ou les habitats d'Allemagne du Sud-Ouest. Les parallèles donnés par Vogt²³ proviennent tous des lacs de Biene, Morat, Neuchâtel et Genève. La forme jatte (2/8) semble également n'être que peu en vogue à l'Est. Le cas du vase à épaulement a déjà été évoqué plus haut. Sa survivance à HaB2 est très caractéristique des palafittes occidentales²⁴. Nous noterons enfin que le décor gravé de certaines écuellenes peut être qualifié de «réactionnaire» et qu'il rappelle beaucoup ceux de certaines pièces HaB1 voire A2 de Zoug-Sumpf²⁵.

Dans l'autre sens, des formes courantes dans l'inventaire oriental manquent à Auvernier. Un coup d'œil sur quelques ensembles caractéristiques est à cet égard instructif²⁶. Dans la très riche tombe de Singen²⁷ (Baden-Württemberg) par exemple, il n'y a guère que les pots à rebord en entonnoir et quelques écuellenes très simples que nous pouvons comparer à notre matériel (fig. 3/6-10; fig. 4/4, 6-8). La majorité des écuellenes par contre (fig. 2/1, 5, 7, 9) et l'assiette décorée (fig. 3/3) sont très différentes, tout comme la plupart des plats creux qui frappent par la grandeur du rebord, la panse très fortement sinueuse et le fond petit, souvent concave (fig. 5). Les bols (fig. 6) à petit fond et panse très sinueuse, qui abondent, sont inconnus en Suisse occidentale. D'autre part, dans le décor, les groupes de cannelures verticales (feingerillte Ware) (fig. 4/7-8) et le vernis de graphite uniforme sur fond sombre qui recouvre *tous* les récipients de cette tombe, sont aussi des caractéristiques du groupe oriental. Ces comparaisons sont aussi valables pour les tumulus de Ihringen et Gündlingen²⁸ (Baden-Württemberg). Prenons en Suisse le choix de la couche supérieure de Zürich-Alpenquai proposé par Vogt²⁹. L'écuelle à très grand rebord et le bol à panse sinueuse et petit fond sont, comme on vient de le voir, propres au groupe Est, les pots et les pichets étant assimilables à ceux d'Auvernier. On ne connaît pas non plus à Auvernier et plus généralement en Suisse occidentale des pots à rebord en entonnoir à très petit fond bien détaché et TVE situé très bas dans le profil, forme déjà très proche de la céramique Alb-Hegau, comme il s'en trouve à Ossingen³⁰ ZH par exemple.

Entre les groupes orientaux et occidentaux, les stations de hauteur du Jura semblent jouer le rôle d'intermédiaires. Au Kestenberg³¹ AG par exemple, des types orientaux comme les bols à petit fond et panse sinueuse

(fig. 62/1-2) ou un pichet à étranglement très marqué, épaule longue et très grand rebord en entonnoir (fig. 60/2) se détachent sur un fond très occidental où manque cependant le plat creux typique. La couche supérieure du Roc de Courroux³² BE est un fidèle reflet du matériel d'Auvernier. La jatte y est bien représentée mais le plat creux typique manque. Les types orientaux semblent absents.

Dans le *matériel métallique*, le type le plus typiquement occidental³³ est le bracelet en tôle de bronze à riche décor gravé (8/1-6). C'est aussi la forme de bracelet la mieux représentée à Auvernier, qui devait en être un des centres de production, à en juger par les très nombreux fragments prêts à la refonte et les ratés de fabrication retrouvés en 1971. Quelques exemplaires de ce type, sans doute exportés, sont disséminés en France et en Allemagne, dont 3 dans le dépôt de Eibingen³⁴ (Hessen) qui confirment la datation à HaB2. Les bracelets creux à décor gravé comme 9/7 sont aussi une spécialité des lacs jurassiens. Et même à l'intérieur du «Rippenstil» de Vogt se dessine une spécialité occidentale: le bracelet creux à côtes obliques et tampons pleins (9/1-2)³⁵.

²² Vogt 1930 opposait déjà, dans la céramique HaA2, un groupe Est à un groupe Ouest que Kimmig 1940 reprenait en les baptisant Main-Souabe et Rhin-Suisse. La distinction entre groupes orientaux et occidentaux dans le bronze final de l'Allemagne du Sud-Ouest et de la Suisse ne date donc pas d'aujourd'hui. Mais c'est à l'intérieur même du groupe Rhin-Suisse, et pendant la période HaB2 que nous voudrions ici opposer un groupe oriental à un groupe occidental.

²³ Vogt 1930, pl. VIII/283, 285, 287, 290, 291 etc.

²⁴ Une tombe de Saint-Prex VD montre elle aussi la survivance du vase à épaulement dans un milieu très tardif (JbSGU 46 (1957), p. 103, fig. 30).

²⁵ Comparer par exemple 1/7 avec Ruoff 1971, p. 72, fig. 1 à droite; ou encore 1/6 avec Ruoff 1971, p. 79, fig. 12 derrière à droite.

²⁶ Il est peu judicieux, objectera-t-on, de comparer la vaisselle domestique des palafittes à la vaisselle funéraire de nécropoles. Nous répondrons d'abord, qu'en Suisse occidentale, le mobilier funéraire ne se distingue pas du mobilier domestique (Forel 1908) et ensuite que le caractère exclusivement domestique de l'ensemble du matériel lacustre n'est pas encore démontré.

²⁷ Kimmig 1949/50.

²⁸ Kimmig 1940, pl. 25-29.

²⁹ Vogt 1971, p. 83, fig. 30.

³⁰ Vogt 1949/50, pl. 27/3.

³¹ Laur-Belart 1952.

³² Ludin 1972

³³ Comme l'avait déjà remarqué Vogt 1942, p. 201.

³⁴ Jacob-Friesen 1967, pl. 152; Richter 1970, pl. 59/1049-1051.

³⁵ S'il est vrai, comme l'a montré Vogt 1942, que le décor côtelé des bronzes annonce le premier âge du fer, il faut aussi insister sur le fait que le décor gravé, qui continue en effet une tradition amorcée à HaA2 et florissante à HaB1, survivra lui aussi pendant le premier âge du fer. Une preuve en est la ressemblance frappante avec des pièces de Suisse occidentale de certains bracelets hallstattiens à extrémités en boule, répandus dans le sud de la vallée du Rhin jusque dans la région de Bâle (Degen 1968). Cette ressemblance s'exprime dans les motifs oculés, constamment utilisés, qui rappellent nos bracelets en tôle, et aussi dans la forme générale de la pièce et l'organisation du décor, souvent extrêmement voisines de celles des bracelets creux à décor gravé, comme 9/7. Citons par exemple Degen 1968, fig. 11/2 et fig. 13/2.

À l'ouest, les frontières de ce que nous appelons ici groupe occidental restent à définir, mais la plus grande partie de la France de l'Est, en particulier les lacs de Savoie et la Franche-Comté, semble s'y rattacher. Encore au-delà, les trouvailles éloignées de Rolampont (Haute-Marne) et de Aulnay-aux-Planches (Marne) témoignent encore d'une parenté assez étroite avec la Suisse occidentale³⁶.

Par ces remarques, qui ne sont encore qu'ébauchées, nous avons tenté de dégager la personnalité de l'inventaire bronze final d'Auvernier Est par rapport aux ensembles connus de Suisse orientale et des régions limitrophes d'Allemagne. Si les parentés entre les deux parties du pays sont évidentes, les différences ne le sont pas moins³⁷ et il faut dès lors faire remonter à HaB2 déjà la distinction entre groupes occidental et septentrional, qui devient éclatante à HaC³⁸.

V. Résumé

Les fouilles des années 1971 à 1973 dans la station palafittique bronze final d'Auvernier NE ont mis en évidence l'existence de 2 horizons chronologiques distincts. Le premier (Auvernier Brena) se rattache à la phase HaB1, le second (Auvernier Est³⁹) à la phase HaB2, à la transition entre les âges du bronze et du fer (céramique peinte noire et rouge, épingle en fer). Si la plus grande partie du mobilier métallique est la même qu'à l'est du groupe Rhin-Suisse, de nettes particularités occidentales se dessinent cependant dans des formes de poterie et certains types de bracelets en bronze.

Valentin Rychner, Musée cantonal d'Archéologie,
Avenue du Peyrou 7, 2000 Neuchâtel

Abréviations

- BSPF = Bulletin de la Société préhistorique française.
JbSGU = Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte.
ASA = Schweizerischer Anzeiger für Altertumskunde.

³⁶ Sandars 1957, p. 216, fig. 55; p. 219, fig. 56; p. 220, fig. 57.

³⁷ Vogt 1930, p. 76 présentent déjà une différenciation est-ouest à propos de la céramique HaB, différenciation qu'il confirme (Vogt 1942) en analysant les différents styles de décor des bronzes. Il y revient encore (Vogt 1949/50, p. 219) en expliquant le passage HaB-HaC. Gersbach 1951, p. 187 signale brièvement le caractère spécial de la céramique peinte de Suisse occidentale. Kimmig 1940, p. 120-121 fait lui aussi allusion au particularisme de la Suisse occidentale.

³⁸ Malgré nos efforts dans ce sens, nous n'avons malheureusement pas réussi à consulter le travail encore inédit de U. Ruoff sur la transition HaB-HaC (thèse de doctorat de l'université de Zurich).

³⁹ Le site «Auvernier Est» de cet article est aussi nommé «Auvernier Nord» dans certains livres de fouilles.

Bibliographie

- Balfet H., La céramique comme document archéologique, BSPF 63, 1966, études et travaux, fasc. 2, p. 279-310.
- Terminologie de la céramique, dans: Leroi-Gourhan A. et coll., La Préhistoire, 2e édition. Paris 1968, P.U.F. (Nouvelle Cléo, 1), p. 272-278.
Bocksberger O. J., Age du bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Imprimerie Centrale, Lausanne 1964. (Thèse, Lettres, Lausanne 1964.)
Degen R., Ein späthallstattzeitlicher Armspangen-Typus am Oberrhein. Zu einem Neufund aus Reinach, Baselland, dans: Provincialia. Festschrift für Rudolf Laur-Belart. Schwabe, Basel-Stuttgart 1968, p. 523-545.
Egloff M., Découvertes récentes sur la station du bronze final d'Auvernier, Musée neuchâtelois, 3e série, 7, 1970, p. 145-155.
- Recherches subaquatiques dans la baie d'Auvernier, Helvetia archaeologica 3, 1972, 9, p. 3-12.
Forel F. A., Le cimetière du Boiron de Morges, ASA, N.F., 10, 1908, p. 101-110, 200-212, 302-317.
Franchet L., Céramique primitive. Introduction à l'étude de la technologie. Leçons professées à l'Ecole d'anthropologie en 1911. P. Geuthner, Paris 1911.
Gersbach E., Ein Beitrag zur Untergliederung der jüngeren Urnenfelderzeit (Hallstatt B) im Raume der südwestdeutsch-schweizerischen Gruppe, JbSGU 41, 1951, p. 175-191
Jacob-Friesen G., Bronzezeitliche Lanzenspitzen Norddeutschlands und Skandinaviens. A. Lax, Hildesheim 1967. (Veröffentlichungen der urgeschichtlichen Sammlungen des Landesmuseums zu Hannover, 17.)
Kimmig W., Die Urnenfelderkultur in Baden. De Gruyter, Berlin 1940. (Römisch-germanische Forschungen, 14.)
- Ein Grabfund der jüngeren Urnenfelderzeit von Singen am Hohentwiel, Prähistorische Zeitschrift 34/35, 1949/50, p. 288 bis 313.
Laur-Belart R., Kestenbergr II, Ur-Schweiz 16, 1952, 4, p. 75-96.
Ludin C., Roc de Courroux, JbSGU 57, 1972/73, p. 229-236.
von Merhart G., Über blecherne Zierbuckel (Faleren), Jahrbuch des Römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz 3, 1956, p. 28-116.
Müller-Karpe H., Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. De Gruyter, Berlin 1959. (Römisch-germanische Forschungen, 22.)
Richter I., Der Arm- und Beinschmuck der Bronze- und Urnenfelderzeit in Hessen und Rheinhessen. Beck, München 1970. (Prähistorische Bronzefunde, X, 1.)
Roudil J. L., Les techniques décoratives de la céramique préhistorique du Languedoc oriental, BSPF 69, 1972, études et travaux, fasc. 1, p. 430-443.
Ruoff U., Die Phase der entwickelten und ausgehenden Spätbronzezeit im Mittelland und Jura, dans: Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz. Band III: Die Bronzezeit. SGU, Basel 1971, p. 71-86.
Sandars N.K., Bronze age cultures in France. The later phases from the thirteenth to the seventh century B.C. University Press, Cambridge 1957.
Shepard A. O., Ceramics for the archaeologist. 6e impression. Carnegie Institution of Washington, Washington 1968. (Publication 609.)
Vogt E., Die spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz und ihre Chronologie. Druckerei Fretz AG, Zürich 1930. (Denkschriften der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft, 66, 1930.)
- Der Zierstil der späten Pfahlbaubronzen, Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte 4, 1942, Heft 4, p. 193-206.
- Der Beginn der Hallstattzeit in der Schweiz, JbSGU 40, 1949/50, p. 209-231.
- Urgeschichte Zürichs, dans: Vogt E., Meyer E. et Peyer H. C.: Zürich von der Urzeit zum Mittelalter. Verlag Berichthaus, Zürich 1971, p. 11-104.